

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

**MAIRIE
DE
L'UNION
31240**

05.62.89.22.89

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 32
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 1

L'an deux mille quatorze, et le 10 décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière, en date du 4 décembre 2014; sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

Etaient présents : M.MARC PERE, M.YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC ,M.JEAN-MARIE VITRAC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M.NICOLAS COSTES, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M.DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, MME BRIGITTE COLOMIE, MME KATY COLDER, M.DENIS MOLET, MME ISABELLE GODEAS, M. LAURENT ORTIC , MME FLORENCE TOULZE, M.PATRICE ETAVE, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME NATHALIE GAUVRIT, M.JOËL FEUILLERAT, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NADINE MAURIN, M.ERWAN DANIEL, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, MME ISABELLE SEROR, M.GILLES HOURQUET, MME ELISABETH ATTÉLAN.

Etais absente excusée ayant donné procuration : MME SYLVIE PIEROT (Pouvoir donné à M.JEAN-MARIE VITRAC).

Etais absent excusé :

M. JOËL FEUILLERAT a été élu secrétaire

DÉLIBÉRATION n°2014/170

Objet : Décision Modificative n°6

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à l'adoption de la décision modificative n° 6, ci-jointe, qui constate les éléments ci-dessous déclinés :

DM 6 - 2014				
ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES	COMMENTAIRES
	FONCTIONNEMENT			
6453	COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	68 000,00 €		
6455	ASSURANCE PERSONNEL AXA	97 000,00 €		
6554	CONTRIB ORGANISMES REGROUPEMENT	82 800,00 €		SDEHG REMB CAPITAL 2013
6558	AUTRES CONTRIB OBLIGATOIRES : FRMJC	161 560,00 €		96 416 € MJC 65 144 € MUSIQUE

73925	FPIC	34 955,00 €	
60611	EAU ASSAINISSEMENT	-15 000,00 €	
611	CONTRATS PRESTATIONS SERVICES	-57 955,00 €	
6237	PUBLICATIONS	-38 000,00 €	L UNIONAIS
65311	INDEMNITES ELUS	-14 000,00 €	
6574	SUBVENTION	-10 000,00 €	
6226	HONORAIRES	-22 000,00 €	
6228	REMUNERATIONS DIVERSES	-10 000,00 €	AUDIT ASU AFFECTE AU 617
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	-15 000,00 €	
6419	REMBOURSEMENT SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	37 870,00 €	
7322	DSC DOTATION SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	42 077,00 €	
74718	EMPLOI AVENIR	34 600,00 €	
74835	COMPENSATION EXO TH	33 920,00 €	
7488	PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	7 772,00 €	PARTICIPAT. ETAT POUR ELECTIONS
7478	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	31 121,00 €	REMB SINISTRES+RECOURS AT
7478	PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	75 000,00 €	
TOTAL		262 360,00 €	262 360,00 €

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité, moins 6 abstentions, d'adopter la Décision Modificative n°6.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRÉ

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
Jean-Marie VITRAC

- Transmis le 12 juillet 2014
- Affiché le 12 juillet 2014

